



A.L.A.T EST-AQUITAINE

Le Président, Claude MAITROT

Mes chers amis,

Je vous adresse, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, au nom du conseil d'administration de notre amicale et en mon nom personnel mes vœux les plus chaleureux pour l'année 2023.

J'ai bien sûr une pensée toute particulière pour nos camarades qui luttent contre la maladie et également pour leurs familles qui les soutiennent sans faillir.

Unis dans le souvenir de nos anciens je souhaite que cette nouvelle année soit encore une fois empreinte de convivialité et de sérénité.

Et c'est toujours avec autant de plaisir que nous nous retrouverons lors des manifestations que notre amicale organise. Nous devons donc poursuivre nos efforts pour convaincre nos camarades nouvellement retraités de nous rejoindre, tout simplement pour toujours plus d'amitié et de solidarité.

En 2023 nous poursuivrons nos activités :

- - le 14 janvier: la galette des rois à partir de 16 heures à la salle de la base de loisirs du LIANA à Lescar, sous réserve de bonnes conditions sanitaires.
- - en mars/avril: notre assemblée générale, lieu et date à déterminer.
- - en juin: une sortie, sous forme de rallye, préparée par notre vice-président.
 - fin novembre, la cérémonie du souvenir au monument aux morts du GH2, du GALDIV 11 et du 5°RHC au quartier de Rose.

Bien amicalement à tous.



BULLETIN DE PARTICIPATION A LA GALETTE DES ROIS

La galette des rois aura lieu le **samedi 14 janvier 2023 à partir de 16 heures** à la salle de la base de loisirs du LIANA à Lescar. (Galette, couronnes, boissons chaudes, champagne, vin blanc, cidre)

NOM et Prénom:

Je participerai **OUI** **NON** (rayer la mention inutile)

Participation **5 €** X.....personnes

Soit un **chèque total** deEuros

Libellé à l'ordre de « AAALAT EST AQUITAINE »

Je serai accompagné de.....enfants (gratuit)

Réponses à adresser avant le 9 janvier 2023 à : PECOT Alain 3, lotissement Lous Baradats 64230 SAUVAGNON

Tel : 05 59 33 79 77 (répondeur en cas d'absence)

pecot64@orange.fr

- Pour la participation à la galette uniquement, faire l'appoint en numéraire.

- La cotisation pour l'année 2023 est due au 1^{er} janvier 2023

Elle s'élève à 28€ (dont 2€ destinés à l'entraide ALAT) pour les adhérent(e)s et à 14€ (dont 1€ destiné à l'entraide ALAT) pour les veuves et double-cotisants (paiement par chèque à l'ordre de : AAALAT EST AQUITAINE ou par virement sur le compte de l'association).

	Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
RIB France	16906	90023	87019155445	29

	International Bank Account Number	Bank identification Code
(BIC)		
IBAN ETRANGER	FR76 1690 6900 2387 0191 5544 529	AGRIFRPP869